



## Motifs de la décision

Projet de décret portant diverses dispositions relatives au livre V du code de l'environnement

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable du 18 août 2015 au 9 septembre 2015 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses observations sur le projet de texte disponible en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/risques-technologiques-r7.html>

Cinq contributions ont été déposées lors de la consultation menée.

Les services de la DGPR en charge de l'élaboration du texte ont bien pris note des remarques reçues.

Le texte soumis à consultation du public a été modifié suite aux demandes suivantes :

- Modifications demandées par le Conseil d'Etat
  - o Au 5° de l'article 14, il est demandé d'ajouter des numéros pour identifier les alinéas, en cohérence avec d'autres dispositions du code de l'environnement.
  - o A l'article 23, une rédaction différente doit être adoptée, afin d'insérer la disposition dans un texte spécial.

Le texte soumis à consultation du public a été intégré dans un autre projet de décret, qui a également fait l'objet d'une consultation du public. Il sera publié sous le titre suivant : « Décret modifiant et simplifiant le régime des installations classées pour la protection de l'environnement et relatif à la prévention des risques ».